



**PRÉFET
DES PYRÉNÉES-
ATLANTIQUES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

service eau

Affaire suivie par Philippe ANTOINE

UTMA - SB/LET221514

Tél : 05 59 80 87 14

Mél : ddtm-gu-eau@pyrenees-atlantiques.gouv.fr

Pau, le **- 9 DEC. 2022**

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous adresser, sous ce pli, pour notification, une copie de l'arrêté préfectoral déclarant d'intérêt général le programme d'entretien ponctuel des ruisseaux de la Baysère, de la Baïse et du Bernatouse et portant prescriptions particulières à déclaration en application de l'article L. 214-3 du code de l'environnement.

Conformément aux dispositions réglementaires, cet arrêté sera publié au recueil des actes administratifs et mis à disposition du public sur le site internet des services de l'État des Pyrénées-Atlantiques pendant une durée minimale de six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le directeur départemental
des territoires et de la mer,
la cheffe du service eau,

Juliette Friedling

Monsieur le Président
Syndicat mixte du bassin du gave de Pau
HELIOPARC
2 avenue Pierre Angot
64000 PAU